

FORMATION INITIALE suite admission sur PARCOURSUP

A REALISER A COMPTER DU 4 JUILLET 2025 ET AVANT LE 30 AOUT 2025

ETAPE 1

Rendez vous sur le site: <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Vous êtes assujetti au paiement de la CVEC (inscrits en formation initiale; apprentis; en reprise d'études non financée):

Procédez au paiement de la CVEC

Téléchargez votre attestation

Conservez votre N° de CVEC (il vous sera demandé lors de votre inscription)

- Vous êtes exonéré du paiement de la CVEC (boursier; bénéficiaire de la protection subsidiaire; demandeur d'asile):

Renseignez votre situation sur le site de la CVEC

Téléchargez votre attestation

Conservez votre N° de CVEC (il vous sera demandé lors de votre inscription)

Si vous rencontrez des problèmes malgré votre exonération: vous devez procéder au règlement pour pouvoir vous inscrire. Vous pourrez vous faire rembourser à compter du 1er septembre 2025 sur le site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

ETAPE 2

Rendez vous sur le site: <https://scolarite.univ-fcomte.fr/iaprimo-web/ident1.jsf>

- Identification:

* Saisissez votre N° Parcoursup

* Saisissez votre Date de Naissance

Complétez ou vérifiez les informations suivantes:

- Identité

- Dans la rubrique « diplôme principal préparé » indiquer 1ère année préparation au grade de licence soins infirmiers

- Données personnelles

- Données annuelles:

* Si vous êtes boursier: sélectionnez "**Bourse régionale prépa-paramédicale**"

- Couverture sociale: ne rien compléter (il n'y a plus de sécurité sociale étudiante)

- Autres données:

* Dans "Profil" sélectionnez: **ETUDIANT INFIRMIER**

- Droits à payer:

* **Le montant des droits doit obligatoirement être à 0,00 euros (si non vérifiez votre saisie précédente dans "Profil": ETUDIANT INFIRMIER)**

- Récapitulatif d'inscription: vérifiez vos informations (si erronées les corriger)

- Paiement: vous n'avez rien à payer (si non vérifiez votre saisie précédente dans "Profil": ETUDIANT INFIRMIER)

- Fin de l'inscription:

* Notez votre N° étudiant et conservez le pendant toutes vos études

* Message de confirmation: renseignez votre email

* Cliquez sur VALIDER VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

- Vous recevrez un email de confirmation

En cas de difficulté pour vous inscrire: 0381665909 ou contact-inscription@univ-fcomte.fr

ETAPE 3

Rendez vous sur le site: <https://scolarite.univ-fcomte.fr/pj-web/page/login.jsf>

Vous pouvez accéder à ce site à tout moment tant que votre dossier n'est pas complet et validé (1 email de confirmation vous sera envoyé)

- Fournir toutes les pièces demandées
- Liste des pièces justificatives à fournir en fonction de votre situation: http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/download/ufr-smp/document/sciences-infirmieres/annexe-4_listes-des-pieces-justificatives---dont-pj-plan-bienvenue-en-france-2025-2026.pdf

ETAPE 4: ACTIVEZ VOTRE COMPTE SESAME (accès à l'ENT "Espace Numérique de Travail")

LE LENDEMAIN DE VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Mode opératoire:

<http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/download/ufr-smp/document/activer-son-compte-sesame-2025-2026.p>

Rendez vous sur le site: <https://ent.univ-fcomte.fr/>

- Cliquez sur "Activer votre compte sésame"
- Renseignez votre N° INE (Identifiant National Etudiant)

* Si vous ne le connaissez pas vous pouvez le retrouver sur un relevé de note du collège ou du lycée

- Entrez votre date de naissance
- Votre compte sera actif dès le lendemain: vous recevrez un mail de confirmation

ETAPE 5: ACCÉDEZ A MOODLE (espace de cours en ligne)

LE LENDEMAIN DE L ACTIVATION DE VOTRE COMPTE SESAME

Notice explicative: <http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/download/ufr-smp/document/sciences-infirmieres/utilisation-de-la-plateforme-moodle-25-26--etudiants-.pdf>

Accédez à Moodle: <https://ent.univ-fcomte.fr/>

ou <https://moodle.univ-fcomte.fr/>

- Cliquez sur Accédez à "Moodle"
- Puis "UFR Sciences de la Santé"
- Soins infirmiers / IPA / IADE / IBODE
- DEI
- Pour accéder aux cours, une clé d'inscription vous sera demandée, tapez: /DEI25-26

Une fois votre inscription validée avec toutes les pièces justificatives conformes: vous recevrez par l'intermédiaire de votre institut de formation, votre certificat de scolarité et votre carte étudiante à conserver tout au long de votre scolarité universitaire

CONTACTS

CONTACT SCOLARITE UFR SANTE: scolarite-sciencesinfirmieres@univ-fcomte.fr

SITE INTERNET DE L UFR SANTE: <http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu4155/formations/sciences-infirmieres-18430.html>

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA CVEC (étudiants exonérés) à compter du 1er septembre:

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

SITE POUR COMMANDER UNE NOUVELLE CARTE ETUDIANTE: <https://applications.univ-fcomte.fr/PaiementEnLigne>

PROBLEME INFORMATIQUE (ENT. Compte Sésame; Adresse mail....): sante_informatique@univ-fcomte.fr

PROBLEME SUR MOODLE: moodle-sante@univ-fcomte.fr

